

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 7 avril 2022

Présents : Didier Beaujouan, Sylvie Nicolle, Jean-Christophe Cachard, Emmanuelle Lebarbier , Catherine Cartry, Gilles Varon, Patrick Carpophore.

Absence non excusée: Enola Causeur

Absence excusée : Nadine Haie

Secrétaire de séance : Sylvie Nicolle

Ouverture de séance : 19 h 05

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 mars 2022
- Vote des subventions 2022
- Vote du budget primitif 2022
- Validation du rapport de la CLECT (Commission Locale des Evaluations de Charges Transférées)
- Autorisation au SIVU de refacturer les matériaux à la commune de Périers-en-Auge
- Election du 1er adjoint
- Questions et informations diverses

Début de la séance : 19 h 05

1. Demande de modification de l'ordre du jour

M. Beaujouan demande aux membres du conseil un ajout à l'ordre du jour initialement prévu : modification parcellaire.

L'ensemble du conseil accepte cette modification

2. Approbation du compte-rendu du 24 mars 2022 :

Le conseil valide à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal.

3. Vote des subventions 2022

Les membres du conseil ont attribué les subventions suivantes aux associations :

Ligue contre le cancer 110 €

ALD 150 €

Souvenir français 100 €

Association Pompiers Missions Humanitaires (Ukraine) 250 €

Les P'tites mains 50 €

Sauveteurs en mer 100 €

4. Vote du budget primitif 2022

Monsieur Beaujouan a présenté le budget 2022. La section de fonctionnement s'élève à 446 967 € et la section d'investissement à 350 625 €. En investissement sont prévus principalement :

La transformation de la classe en salle de convivialité

Des travaux de clôtures dans le cimetière

Les membres du conseil approuvent le budget à l'unanimité.

5. **Validation du rapport de la CLECT (Commission Locale des Evaluations des Charges Transférées)**

Lors du conseil du 3 février, le conseil municipal a validé le montant des attributions de compensation. Il convient désormais de valider le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées en date du 18 janvier 2022. Le rapport a été présenté en séance.

Le conseil a approuvé à l'unanimité le rapport présenté et a pris acte que la présente délibération sera transmise à la communauté de communes de Normandie Cabourg Pays d'Auge.

6. **Autorisation au SIVU de refacturer les matériaux à la commune de Périers-en-Auge**

Le SIVU achète des matériaux suite aux demandes de travaux du Maire. Il convient de régulariser la situation afin de donner l'autorisation au SIVU d'acheter les matériaux nécessaires suite aux demandes de travaux et de refacturer au prix coûtant les achats effectués chaque trimestre.

Après avoir délibéré, le conseil décide d'autoriser le maire à régler les factures de matériaux provenant du SIVU de Dozulé.

7. **Autorisation du parcellaire cadastral**

Le Conseil autorise M. Le Maire à procéder à une modification parcellaire.

8. **Election du 1er adjoint**

Le conseil vote à l'unanimité pour l'attribution au poste de 1er adjoint à M. Jean Christophe Cachard.

9. **Questions et informations diverses :**

- Une subvention de l'état à hauteur de 6285 € a été attribuée pour les travaux du chemin des eaux.

- M. Le Maire informe que l'entreprise Toffolutti facturera 5 % supplémentaires sur les sommes à payer en raison de l'augmentation du coût des matériaux (somme inférieure à 2000 €).

- Concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne école en salle de convivialité , un rendez-vous est programmé prochainement avec l'architecte retenu Arch'univers.

- E. Lebarbier rappelle que sa sortie de maison est dangereuse. (Vitesse excessive de certains véhicules sur la D49). Elle souhaiterait la pose d'un miroir. Les références de l'ARD lui ont été communiquées.

- Des membres du Conseil se questionnent sur l'avancement de la fibre. Il a été décidé que seront contactés les représentants élus du département du Calvados pour connaître les prochaines échéances.

Fin de la séance : 20 h 45.

